

La sage-femme, actrice incontournable des parcours en AMP : Enjeux et évolutions en 2026

► **Michaël GRYNBERG** | Gynécologue-obstétricien, Chef du service de Médecine de la Reproduction et Préservation de la fertilité de l'hôpital Antoine Béchère

► **Alexandra BENOIT** | Sage-femme coordinatrice du service de Médecine de la Reproduction et Préservation de la fertilité de l'hôpital Antoine Béchère

La médecine de la reproduction connaît, depuis plusieurs années, des transformations majeures, portées à la fois par les avancées scientifiques, les évolutions législatives et les attentes sociétales. En 2026, l'assistance médicale à la procréation (AMP) s'inscrit plus que jamais dans une dynamique d'innovation et d'inclusion, où la place de la sage-femme se révèle centrale, tant dans l'accompagnement des patient-es que dans la coordination des parcours de soins.

► Nouveaux parcours, nouvelles responsabilités

L'évolution récente de la loi de bioéthique a élargi l'accès à l'AMP, répondant à des demandes toujours plus diversifiées. Les sages-femmes, par leur expertise et leur proximité avec les patient-es, sont désormais au cœur de ces nouveaux parcours. Leur rôle ne se limite plus à l'accompagnement technique ou émotionnel : elles deviennent des pivots essentiels dans l'orientation, l'information et le suivi des couples ou des personnes seules confronté-es à l'infertilité.

► Don de gamètes et anonymat : accompagner dans la complexité

La question du don de gamètes et de l'anonymat reste un sujet sensible, où les enjeux éthiques, psychologiques et juridiques s'entremêlent. Les sages-femmes, par leur formation et leur expérience, sont idéalement positionnées pour éclairer les patient-es sur ces questions, les aider à naviguer dans les choix qui s'offrent à eux, et les accompagner dans les implications à long terme. Comprendre ces enjeux, c'est aussi mieux préparer les équipes soignantes à répondre aux attentes et aux interrogations des futur-es parent-es et des enfants issus de ces dons.

► Diagnostic préimplantatoire (DPI) et AMH : des outils au service d'une médecine personnalisée

Le DPI en France en 2026 confirme son utilité croissante, notamment pour prévenir la transmission de maladies génétiques graves. Son développement pose cependant des questions d'accès, d'équité et de formation des professionnel·les. Parallèlement, l'hormone anti-müllérienne (AMH) reste un marqueur clé en pratique clinique, permettant une évaluation plus fine de la réserve ovarienne et une personnalisation des protocoles d'AMP. Ces outils, combinés à une approche globale de la santé reproductive, renforcent le rôle des sages-femmes dans la prise de décision partagée et l'éducation thérapeutique.

L'infertilité masculine, bien qu'encore trop souvent minimisée, représente un défi de santé publique qui nécessite une prise en charge spécifique et une sensibilisation accrue. Parallèlement, le suivi de la santé des enfants conçus par AMP reste un domaine essentiel de recherche et de vigilance clinique, afin de garantir leur bien-être à long terme et d'adapter les pratiques médicales en conséquence. Ces deux aspects soulignent l'importance d'une approche globale en médecine et biologie de la reproduction.

En 2026, l'AMP se trouve à un carrefour : celui de l'innovation technologique, de l'évolution des mentalités et de l'adaptation des pratiques professionnelles. Les sages-femmes, par leur polyvalence et leur engagement, sont des actrices majeures de cette transformation. Leur capacité à allier rigueur scientifique et approche humaine fait d'elles des partenaires indispensables pour les patient-es, les équipes médicales et la société dans son ensemble.

Cet éditorial, comme les articles qui suivent, vise à éclairer les défis et les opportunités qui se présentent à nous. Il invite aussi à réfléchir collectivement sur la manière dont nous, professionnel·les de la santé, pouvons continuer à améliorer l'accompagnement des personnes en quête de parentalité, dans le respect de leurs choix et de leur dignité.